

## LES RENCONTRES THÉMATIQUES

DU RÉSEAU « TERRITOIRES FRANCILIENS POUR L'ÉGALITÉ ! »

# LES MARCHES EXPLORATOIRES POUR LUTTER CONTRE LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC



◆ **Février 2014**

◆ **Crédits photo : © Hervé Dez / le bar Floréal.photographie / Centre Hubertine Auclert**

# Table des matières

I - OUVERTURE .....	4
◆ Djénéba KEITA	
I - PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES INTÉGRÉ AU CENTRE HUBERTINE AUCLERT .....	5
◆ Iman KARZABI	
II - L'EXPÉRIENCE AU FÉMININ DE L'INSÉCURITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC. PRÉSENTATION DES ENQUÊTES DE L'IAU (INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME – ILE-DE-FRANCE) .....	8
◆ Hélène HEURTEL	
III - LES MARCHES EXPLORATOIRES DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE : EXPÉRIMENTATIONS ET DISPOSITIFS .....	14
◆ Serge NEDELEC	
IV - LA MÉTHODOLOGIE DES MARCHES EXPLORATOIRES .....	18
◆ <b>Les marches exploratoires pour la sécurité et la liberté des femmes dans l'espace public - Présentation du guide du CIV</b> <i>Marie-Dominique de SUREMAIN, Dominique POGGI</i>	19
◆ <b>Au-delà des questions de sécurité, analyse de l'usage de la ville selon le genre</b> <i>Chris BLACHE</i>	24
◆ <b>Présentation des expériences de marches exploratoires menées par des villes</b> <i>Nora IMERRADEN, Leila RAMDANI, Sara LENOEL</i>	26
V - DISCUSSION .....	30

# Ouverture



**Djénéba KEITA**

**Présidente du Centre Hubertine Auclert  
Conseillère régionale d'Île-de-France**

**M**esdames et Messieurs les représentant-e-s des collectivités locales, Mesdames et Messieurs les représentant-e-s des services territoriaux, je suis très heureuse de vous accueillir au Centre Hubertine Auclert et je vous remercie d'avoir accepté notre invitation à cette rencontre du réseau *Territoires franciliens pour l'égalité !*.

Certaines et certains d'entre vous connaissent bien le Centre Hubertine Auclert. Je pense en particulier à la ville de Massy, membre du centre, ainsi qu'aux villes de Carrières-sous-Poissy, Champigny-sur-Marne ou encore à la communauté d'agglomération les Portes de l'Essonne et à Bobigny, qui ont entamé une démarche d'adhésion au Centre.

Si, depuis 2011, le Centre Hubertine Auclert accompagne de nombreuses collectivités locales franciliennes, le réseau *Territoires franciliens pour l'égalité !* a été lancé en juin 2013. Il réunit les collectivités franciliennes membres du Centre, auxquelles différents appuis sont proposés.

A l'invitation de la collectivité, le Centre intervient auprès des élu-e-s et des services pour une sensibilité aux enjeux de politique locale d'égalité femmes-hommes ou pour une présentation de la Charte européenne de l'égalité femmes-hommes

dans la vie locale. Il apporte également des conseils méthodologiques et des exemples de bonnes pratiques pour concevoir des politiques locales d'égalité femmes-hommes et rédiger un plan d'actions. Des formations sont organisées pour accompagner la montée en compétences des collectivités, notamment sur les aspects méthodologiques. Enfin, des cadres d'échanges sont régulièrement proposés pour rencontrer ses homologues, échanger sur les difficultés mais aussi les succès et mutualiser les bonnes pratiques. Une première rencontre s'est tenue le 17 octobre 2013 sur le thème de l'égalité salariale et l'accès aux responsabilités des femmes dans la fonction publique territoriale.

La seconde rencontre thématique à laquelle vous allez assister aujourd'hui est organisée en lien avec l'Observatoire régional des violences faites aux femmes, créé et intégré au Centre Hubertine Auclert en juillet dernier.

Je remercie l'ensemble des intervenantes et intervenants, participantes et participants, d'avoir accepté de partager leur expérience et leurs connaissances sur ce sujet et vous souhaite de bons travaux.





**PRÉSENTATION DE  
L'OBSERVATOIRE  
RÉGIONAL DES  
VIOLENCES FAITES AUX  
FEMMES INTÉGRÉ AU  
CENTRE HUBERTINE  
AUCLERT**

**Iman KARZAËI**

Chargée de mission au sein de  
l'Observatoire régional des violences  
faites aux femmes - Centre Hubertine  
Auclert

**M**esdames et Messieurs, j'ai le plaisir d'entamer cette rencontre en vous présentant les activités de l'Observatoire. J'effectuerai un point rapide sur l'historique de la création de l'Observatoire, ses principales missions ainsi que les actions qui ont été mises en place.

En 2012, le Conseil régional d'Ile-de-France a acté la création d'un Observatoire régional des violences faites aux femmes et a choisi de l'intégrer au sein du Centre Hubertine Auclert en juillet 2013. L'activité de l'Observatoire a été officiellement lancée le 25 novembre dernier.

Il est important de préciser que le Conseil régional d'Ile-de-France poursuit ses actions en matière de lutte contre les violences faites aux femmes : le financement des places d'hébergement pour les victimes ; la formation des professionnels ; etc.

L'Observatoire s'inscrit de manière complémentaire à ses actions, avec trois missions principales :

- renforcer l'expertise et la connaissance sur les violences faites aux femmes en Ile-de-France ;
- mettre en réseau les actrices et acteurs francilien-ne-s impliqué-e-s afin de mieux protéger et accompagner les victimes ;
- sensibiliser contre les violences.

Pour accomplir ses missions, l'Observatoire a lancé plusieurs projets. Il est notamment apparu incontournable de réaliser un état des lieux des données chiffrées existantes sur le phénomène des violences faites aux femmes en Ile-de-France. Le périmètre inclut plusieurs types de violence : les violences intrafamiliales, celles exercées dans l'espace public, la lesbophobie, la prostitution, l'excision ou les mariages forcés. Cet état des lieux a pour objectif de collecter des données précises existantes sur tous ces types de violence et de mieux connaître les spécificités de la région francilienne. Les enquêtes qui se focalisent sur la région sont rares ; Hélène Heurtel nous présentera l'une d'entre elles.

Pour élaborer cet état des lieux, nous nous intéressons également aux enquêtes et études produites par les collectivités territoriales ou les associations. L'un des objectifs de l'Observatoire est de réunir et valoriser ces travaux. Nous vous remercions donc de nous signaler les travaux réalisés par votre collectivité, si vous souhaitez qu'ils soient diffusés dans le cadre de l'activité de l'Observatoire régional.



Un autre grand chantier lancé par l'Observatoire concerne le recensement des actrices et acteurs et des dispositifs existants dans le domaine de la prévention et de l'accompagnement des victimes pour chaque département francilien. Il permet de mieux connaître le travail mené au niveau local, de repérer les bonnes pratiques et les actions novatrices, de les modéliser et favoriser leur diffusion. Plusieurs types de dispositifs sont examinés : outils de sensibilisation ; dispositifs d'accompagnement des victimes ; actions menées localement pour mettre en réseau les professionnel-le-s impliqué-e-s et favoriser un parcours coordonné de prise en charge des victimes. Nous sommes à ce titre très attentives aux informations que vous pouvez partager avec nous concernant des expériences locales mises en place dans ce domaine dans votre collectivité.

L'Observatoire s'inscrit de manière transversale dans les actions du Centre Hubertine Auclert et participe à l'accompagnement des collectivités territoriales souhaitant mettre en place un projet dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes. Dans le cadre de cet accompagnement, nous souhaitons également faire partager les bonnes pratiques qui existent déjà au sein des collectivités territoriales.

Ainsi, les marches exploratoires paraissent une excellente pratique à modéliser et à diffuser, en tant que moyen de lutter contre le sentiment d'insécurité des femmes, qui peut lui-même être considéré comme un type de violence subie par les femmes. Elles permettent également de mieux saisir les mécanismes de la construction des inégalités genrées.





**L'EXPÉRIENCE  
AU FÉMININ DE  
L'INSÉCURITÉ DANS  
L'ESPACE PUBLIC**



# PRÉSENTATION DES ENQUÊTES DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME D'ILE-DE-FRANCE

Hélène HEURTEL

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme  
d'Ile-de-France (IAU)

*La présentation s'appuie sur le résultat des enquêtes de victimation que nous réalisons à l'IAU Ile-de-France. Il s'agit, au travers d'une approche descriptive, d'apporter un éclairage sur l'insécurité à laquelle sont confrontés les Francilien-ne-s, plus particulièrement dans l'espace public, en s'intéressant aux différences entre hommes et femmes.*

## I - PRÉSENTATION DES ENQUÊTES DE VICTIMATION

Les enquêtes de victimation offrent une mesure alternative aux statistiques officielles de l'insécurité présentes sur un territoire donné. Elles apportent également des éclairages précieux sur les différents aspects de la sécurité notamment (peur, sentiment d'insécurité, préoccupation sécuritaire, etc.) mais

également sur des territoires ou des populations spécifiques.

Cet outil est reconnu et utilisé dans de nombreux pays (Etats-Unis, Grande Bretagne, Espagne, etc.) et à différentes échelles, nationale ou locale. Ces enquêtes sont apparues en France dans les années 80 et depuis 2007, un dispositif est pérennisé à l'échelle nationale. Il est porté, en partenariat, par l'Insee et l'Observatoire national de la délinquance et des répressions pénales.

Pionnière en la matière, l'Ile-de-France est la seule région à posséder un tel dispositif. L'enquête francilienne constitue une référence de par sa constance : depuis sa mise en place en 2001, elle est renouvelée chaque année, à l'identique, avec un échantillon de grande ampleur (10 500 Francilien-ne-s interrogés).

Le terrain de l'enquête se déroule toujours entre janvier et février, ce qui permet de limiter les biais en termes de comparaison. Elle a lieu par téléphone et les enquêtés-e-s sont sélectionnés de manière aléatoire, parmi les Franciliennes et Franciliens âgés de 15 ans et plus. L'échantillon est construit de sorte à être représentatif de la population par département. Le questionnaire est relativement long, 24 minutes en moyenne.

## II - PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2013

Dans les enquêtes de victimation, l'insécurité est abordée à travers deux dimensions :

- Le sentiment d'insécurité

Il est mesuré au travers de deux critères : la préoccupation sécuritaire, qui traduit l'importance accordée à la délinquance en termes de problème social ; les peurs pour soi, notamment d'être agressé ou volé dans certains lieux (transports en commun...).

- les victimations

Les victimations personnelles, qui touchent directement les personnes, comprennent les agressions (agressions sexuelles, agressions par des proches, agressions tout venant et vols sans violence). Les victimations visant les biens du ménage regroupent les atteintes envers les véhicules et les cambriolages.

Si le sentiment d'insécurité est mesuré au moment précis de l'enquête, les victimations se rapportent aux faits survenus au cours des trois années précédant l'enquête.

### Le sentiment d'insécurité

L'ampleur du sentiment d'insécurité, en particulier chez les femmes, figure parmi les éléments à retenir de cette enquête. Il s'agit des personnes qui déclarent avoir peur

- au moins de temps en temps, chez elles
- et/ou au moins de temps en temps d'être seules dans leur quartier le soir
- et/ou au moins de temps en temps dans les transports en commun
- et/ou qui placent la délinquance en tête des priorités assignées au gouvernement.

En 2013, d'après la dernière enquête, 68,9 % des Franciliennes interrogées déclarent se sentir au moins de temps en temps en insécurité, contre 40,6 % des hommes.

La peur au domicile est plus fréquente chez les femmes : 12 % des femmes contre 5,5 % des hommes déclarent se sentir en insécurité chez eux. Le constat est comparable pour la peur dans les transports en commun : 56,6 % des femmes contre 29,4 % des hommes déclarent avoir peur, au moins de temps en temps, dans le RER, le métro, le train, le bus ou le tram. L'écart est encore plus marqué concernant la peur dans le quartier le soir (9,6 % des hommes contre 34,7 % des femmes).

En ce qui concerne la préoccupation sécuritaire, l'écart est relativement faible (12,6 % des hommes contre 14,7 % des femmes). En termes de priorités assignées au gouvernement, la lutte contre le chômage est plus souvent citée chez les hommes que chez les femmes. En revanche, la préoccupation envers la pauvreté et la délinquance est la plus répandue chez les femmes. La peur dans l'espace public n'est pas abordée telle quelle dans les enquêtes de victimation mais la peur de sortir seule dans son quartier le soir peut s'en approcher. Cette peur a un impact sur les déplacements car elle peut constituer un frein à la fréquentation de l'espace public. En effet, une partie des personnes enquêtées déclarent avoir trop peur pour sortir seules le soir dans leur quartier. Ce genre de comportement est très peu répandu chez les hommes (1 %) il l'est davantage chez les femmes (7 %). Il est cependant à noter qu'au fil des enquêtes, les femmes partagent de moins en moins ce sentiment, puisqu'elles étaient 12 % en 2001.

La peur n'est pas répartie de manière homogène. Pour les femmes, d'autres caractéristiques entrent en jeu. La peur dans le quartier le soir est plus répandue, chez les femmes jeunes et de 65 ans et plus. Elle est également plus fréquente chez les femmes avec un faible niveau d'étude et chez celles qui sortent peu ou pas le soir.

Elle est plus ou moins répandue en fonction des caractéristiques du cadre de vie. Parmi celles ayant peur dans leur quartier le soir, on retrouve : 43 % des femmes évoquant des problèmes dans leur quartier ; 52 % de celles trouvant que la présence policière est insuffisante dans leur quartier ; 49 % des femmes souhaitant déménager ; 43 % parmi celles habitant

dans des quartiers de type barres/grands ensembles ; 40 % parmi celles habitant dans le parc social.

La peur dans le quartier le soir est aussi liée aux autres aspects de l'insécurité. 49 % des femmes victimes d'agression 40 % de celles ayant subi des vols sans violence, 40 % de celles victimes d'un cambriolage, 40 % parmi celles ayant des voisins victimes d'agression et 39 % des femmes dont des voisins ont été victimes de cambriolage déclarent avoir peur dans leur quartier le soir.

Parmi celles déclarant avoir peur chez elle, 68 % ont également peur dans leur quartier le soir. En outre, 51 % des femmes mettant la délinquance en tête de leur priorité assignée au gouvernement et 47 % des femmes ayant peur dans les transports en commun déclarent avoir peur dans leur quartier le soir.

## Les victimations

L'enquête de 2013 montre que les femmes sont davantage victimes que les hommes d'atteintes personnelles : 16,7 % des femmes déclarent avoir subi au moins une atteinte personnelle au cours des trois années précédant l'enquête, contre 13,3 % des hommes.

L'augmentation des vols sans violence est l'un des constats de l'enquête de 2013 ; elle est davantage marquée chez les femmes que chez les hommes. Les proportions d'hommes et de femmes victimes restent néanmoins inférieures au niveau atteint dans l'enquête de 2007, où les proportions étaient à leur maximum. La différence selon le genre vaut donc surtout en termes d'exposition au vol sans violence : 9,9 % des femmes déclarent avoir été victimes de vol sans violence, contre 7 % des hommes. L'écart en termes d'exposition aux agressions n'est en effet pas significatif. A noter toutefois que les femmes sont surexposées aux agressions sexuelles et aux agressions par des proches, les hommes, eux, aux agressions tout venant.

Les espaces publics (rue, parcs et jardins publics) et les transports en commun constituent des lieux particulièrement propices aux agressions et aux vols sans violence, tant pour les hommes que pour les femmes. Pour les agressions tout venant, un écart ressort toutefois, les femmes étant plus vic-

times dans les transports en commun, les hommes dans l'espace public : 35 % des agressions tout venant ont été commises dans les transports en commun et 28 % dans l'espace public alors que pour les hommes, 21 % ont eu lieu dans les transports en commun et 40 % dans l'espace public. Ce constat témoigne de l'importance de prendre également en compte l'insécurité qui règne dans l'espace public et dans les transports, sans se restreindre à la sphère privée.

Les violences subies par les hommes diffèrent de celles subies par les femmes. Pour les hommes, les faits s'accompagnent plus fréquemment de violences physiques. 58 % des agressions tout venant ont donné lieu à des violences physiques, contre 42 % chez les femmes. En ce qui concerne les agressions sexuelles envers les femmes, un cas sur trois était accompagné de violences physiques.



En matière de vol sans violence, les catégories d'objets les plus volés auprès des femmes sont « l'argent, les montres et les bijoux » ainsi que « les cartes de crédit et les chéquiers » alors que pour les hommes la catégorie « téléphones portables et des ordinateurs » arrive en tête.

J'apporterai, pour terminer, quelques informations au sujet des conséquences qu'ont les victimations, notamment sur le sentiment d'insécurité et la façon d'appréhender l'espace. Les victimes modifient leurs comportements par la suite et les femmes de façon plus durable que les hommes. 61 % des femmes victimes d'agressions tout venant, 69 % des femmes ayant subi des agressions sexuelles et 49 % de celles ayant subi des agressions sans violence déclarent avoir pris des précautions par la suite (changer d'itinéraire, moins sortir, etc.).

Les victimes font également moins confiance aux autres personnes : 71 % des femmes victimes d'agressions tout venant et 69 % de celles ayant été victimes des violences sexuelles sont concernées. La plupart des femmes victimes déclarent également avoir peur ensuite : 87 % des victimes d'agressions tout venant et 91 % de celles ayant subi des agressions sexuelles. Cette peur s'inscrit davantage dans la durée pour les femmes.

## Le cadre de vie

Les femmes sont légèrement moins satisfaites de leur quartier que les hommes. Néanmoins, elles possèdent un jugement global relativement positif de leur quartier (91 % déclarent que leur quartier est agréable à vivre, contre 92 % des hommes) et ne souhaitent pas davantage que les hommes le quitter.

## ECHANGES AVEC LA SALLE

*Serge NEDELEC*

Possédez-vous des données nuancées par type de quartier ?

*Hélène HEURTEL*

Les grands indicateurs de l'enquête sont différents selon les départements. Nous avons également réalisé une étude relative aux caractéristiques du parc social et de l'habitat dans des territoires en difficulté.

Pour information, le rapport relatif à l'enquête de 2013 est en cours de réalisation et n'a pas encore été publié

*Chris BLACHE*

Il me semblait, en examinant les chiffres, que deux courbes se croisaient : l'une, descendante, liée à la diminution des agressions ; l'autre, croissante, liée au sentiment d'insécurité.

*Hélène HEURTEL*

Le graphique dont vous parlez concerne les transports en commun, qui possèdent des spécificités propres. Ce constat rejoint toutefois le message que nous essayons de porter. Le sentiment d'insécurité ne dépend pas seulement de l'expérience de victimation. Une multitude d'autres facteurs viennent alimenter ce sentiment, ce qui explique les évolutions, qui peuvent parfois aller dans un sens commun ou dans des sens opposés. Ce constat est également valable pour le sentiment d'insécurité des femmes.

*Chris BLACHE*

La lecture des résultats vous permet-elle d'identifier les facteurs jouant sur l'inversion des courbes ?

*Hélène HEURTEL*

Non. Ces facteurs sont trop divers.

*Dominique POGGI*

D'après votre enquête, 1,7 % des femmes se déclarent victimes d'une agression par un proche alors que l'enquête Enveff montrait qu'une femme sur dix avait subi ce type de violence. Comment expliquer la différence ?

*Hélène HEURTEL*

La différence peut tenir à la définition de la violence. Dans l'enquête de victimation, les femmes sont interrogées sur les agressions par les proches. Quelques changements dans le libellé des questions amènent des réponses totalement différentes. Par exemple, si la violence est considérée au sens large, les réponses sont plus nombreuses qu'en employant le terme d'agression. Tout tient à la formulation de la question, ce qui rend les sources difficilement comparables.

*Marie-Dominique de SUREMAIN*

Un article de l'INED réalise une comparaison entre les enquêtes de victimation et l'enquête Enveff, notamment sur la partie Espace public. L'enquête Enveff n'a pas utilisé les termes violence ou agression mais la formulation suivante : « avez-vous subi tel ou tel fait, par exemple des insultes ou été poussée » ; ? ». Les faits concrets et l'auteur étaient identifiés. Dans les enquêtes de victimation, on parle « d'agressions » ou de « violences », et l'expression « les proches » ne permet pas de distinguer spécifiquement la violence conjugale.

Or les femmes n'identifient pas immédiatement ce qu'elles subissent comme violence. Le taux de réponse positive à des questions du type « avez-vous subi des violences ou des agressions ? » sera donc relativement bas. Les comparaisons entre les différentes enquêtes sont de ce fait difficiles.

*Hélène HEURTEL*

Il faut garder ce biais en tête lorsque plusieurs sources sont évoquées. Pour cette raison, j'ai bien précisé comment le sentiment d'insécurité était mesuré dans notre enquête.

*Marie-Dominique de SUREMAIN*

Dans la perception du sentiment d'insécurité, selon vos définitions, les personnes se réfèrent

uniquement aux violences physiques tandis que dans l'enquête Enveff, les violences psychologiques et verbales sont incluses. Cela explique aussi les différences de taux de prévalence.

*Véronique DUMORTIER*

Expliquez-vous pourquoi les femmes déclarent être moins victimes de vols avec agression que les hommes ?

*Hélène HEURTEL*

Je peux seulement dire que les femmes sont globalement moins exposées que les hommes aux agressions tout venant.

*Véronique DUMORTIER*

Il s'agit en tout cas de leur perception.

*Hélène HEURTEL*

En revanche, les femmes sont davantage victimes que les hommes de vols sans violence.

*Véronique DUMORTIER*

Est-ce une perception ou une réalité ?

*Hélène HEURTEL*

La question est subjective puisqu'il s'agit de la perception des femmes.

*Clémence PAJOT*

Une injure peut être, ou non, perçue comme une agression.

*Hélène HEURTEL*

Ce phénomène peut expliquer les différences que l'on observe entre la part des violences physiques chez les hommes et les femmes. Les hommes ont peut-être davantage tendance à déclarer des violences physiques en termes d'agressions alors que les femmes déclarent d'autres types de violence.

*Francisca MIRANDA*

Avez-vous identifié, au fil des enquêtes, une évolution positive ou négative du taux de victimation des femmes dans certains quartiers en Ile-de-France ?

*Hélène HEURTEL*

Nous effectuons un suivi régulier de l'évolution des taux par département mais pas par type de quartier. Pour autant, si, dans le cadre d'une étude, nous ressentons la nécessité de cibler une échelle particulière, rien ne nous empêche de le faire.

*De la salle*

Pourquoi avoir décidé d'inclure un indicateur de vol sans violence, alors qu'un vol est nécessairement

une violence ? En outre, pourquoi ne pas avoir effectué une comparaison entre le vol sans violence et le vol avec violence ?

*Hélène HEURTEL*

Le vol ne se fait pas forcément sous l'utilisation de la violence, qu'elle soit verbale (menace...) ou physique (coups...). Prenez par exemple le travail des pickpockets.

Nous avons inclus le vol avec violence dans le module « agression tout venant ». Dans l'enquête francilienne de victimation, la catégorie des agressions comprend : les agressions sexuelles, les agressions par des proches ainsi que les agressions tout venant (qui inclut les autres types d'agressions). Selon nous, les vols sans violence ne constituent pas des agressions mais des atteintes aux biens sur les personnes. Dans le rapport global de l'enquête, nous évoquons le vol avec violence.

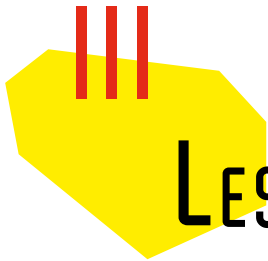
*Iman KARZABI*

Un cambriolage, en l'absence de la victime, peut-il être qualifié de vol sans violence ?

*Hélène HEURTEL*

Non. Les vols sans violence sont des vols sur des personnes, comme des vols à la tire. Ils impactent quoi qu'il en soit le sentiment de sécurité.





**LES MARCHES  
EXPLORATOIRES  
DANS LA POLITIQUE  
DE LA VILLE :  
EXPÉRIMENTATIONS ET  
DISPOSITIFS**



**Serge NEDELEC**

Secrétariat général du Comité  
interministériel des Villes

La Politique de la Ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les quartiers en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires et tout particulièrement dans les domaines où ces inégalités sont les plus fortes. La question de l'insécurité des femmes constitue en ce sens l'une de ses préoccupations importantes.

L'intérêt de la Politique de la Ville pour les marches exploratoires provient de deux constats

• *Un sentiment d'insécurité particulièrement fort chez les femmes habitant les quartiers de la Politique de la Ville*

Il s'agit des quartiers classés en Zone Urbaine Sensible ou en Contrat Urbain de Cohésion Sociale, qui s'intituleront, suite à la réforme en cours, Quartier Prioritaire des Contrats de Ville. Comme l'ont montrés les études de l'IAURIF ou de l'ONZUS, Il existe des différences importantes entre Paris, la banlieue et les communes périurbaines en termes de sentiment d'insécurité pour les hommes et les femmes et ces différences sont plus importantes pour les femmes.<sup>1</sup>

• *La faiblesse de la parole des femmes dans l'espace public et de la représentation des femmes dans les instances et les actions de la Politique de la Ville*

En 2008, j'ai participé à la Conférence mondiale sur les violences faites aux femmes au Mexique. Plusieurs études ont été présentées, dont celle portant sur « Les marches exploratoires sur la sécurité des femmes, une étude comparative internationale », promue par Femmes et Villes internationales et ONU-Habitat. Cet exposé démontrait l'intérêt de cet outil éprouvé internationalement. La méthodologie de marche exploratoire produit en effet des résultats très intéressants, tout particulièrement dans le domaine de la démocratie participative générée, lorsque les actrices et des acteurs se l'approprient et s'organisent pour bénéficier de relais institutionnels.

Au retour de cette conférence, le Secrétaire général m'a proposé de développer une expérimentation de cette méthodologie. Quatre villes d'Ile-de-France, Dreux, Drancy,

l'Ile-Saint-Denis et Montreuil, se sont portées volontaires pour mettre en œuvre ces marches exploratoires qu'il était nécessaire d'accompagner par une formation. Le cabinet Maturescence a été sélectionné pour former les acteurs de ces projets.

Ces marches exploratoires ont produit quelques résultats, et la ville de Dreux s'est particulièrement distinguée par son appropriation de la démarche. Le SG-CIV a publié à l'issue de cette expérimentation en 2011 un guide méthodologique sur les marches exploratoires de femmes<sup>2</sup>. A la faveur de la création d'un Ministère des droits des femmes en 2012 et de son partenariat avec le Ministère de la Ville, le guide de méthodologie des marches exploratoires a été diffusé en juillet 2013 aux préfets avec une circulaire conjointe pour leur indiquer l'intérêt de développer des marches exploratoires dans les quartiers de la Politique de la Ville. Les collectivités locales qui proposent ce type de méthodologie sur des territoires de la politique de la Ville ont ainsi la possibilité de recevoir un bon écho de la part des représentants de l'Etat.

Lors de l'adoption du quatrième plan de lutte contre les violences faites aux femmes en novembre 2013, le Ministère des droits des femmes a initié une expérimentation en partenariat avec France Médiation pour développer des marches exploratoires dans dix villes françaises. France Médiation représente un réseau national de structures de médiation sociale qui utilise un outil de reporting performant, permettant aux médiateurs sociaux de reporter les différents faits et incivilités observés dans les quartiers (incivilités, conflits, etc.).

La mise en œuvre des marches exploratoires dans les quartiers nécessite une formation des actrices et acteurs en amont. En effet, sans un minimum de méthodologie structurée et de suivi dans la durée, ce type de démarche de démocratie participative risque de ne pas se traduire par des transformations de l'environnement et de la situation vécue par les femmes dans les quartiers. Pour le financement de cette formation, il est possible de prendre appui sur les crédits de la politique de la Ville ou du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD). La stratégie nationale de prévention

<sup>1</sup> En 2012, 32 % des femmes en Zus déclarent se sentir en insécurité dans leur quartier contre 18 % hors Zus. Sources : Enquête Cadre de Vie et Victimation Insee-ONDRP 2008-2012

<sup>2</sup> [www.ville.gouv.fr/?un-guide-methodologique-sur-les](http://www.ville.gouv.fr/?un-guide-methodologique-sur-les)

de la délinquance, élaborée par le Secrétariat général du Comité interministériel de la prévention de la délinquance et valable jusqu'en 2017, identifie deux publics cibles : les jeunes et les femmes. Le document de présentation de la stratégie nationale de prévention de la délinquance précise dans la fiche numéro 9 que les marches exploratoires constituent une méthodologie innovante à soutenir par les services de l'État et ceci tout particulièrement sur les territoires des zones de sécurité prioritaire (ZSP).

En outre, la réforme de la Politique de la Ville est à l'œuvre. De nouvelles lois sont en cours d'élaboration. La loi sur la programmation de la ville et la cohésion urbaine sera promulguée d'ici la fin du mois de février. Elle propose une réforme importante de la Politique de la Ville, avec quatre principes essentiels :

- *La co-construction des contrats de la ville avec les habitantes et les habitants*

Des conseils citoyens, formés de représentant-e-s d'associations et d'habitant-e-s désignés par tirage au sort, seront notamment créés dans chaque quartier de la Politique de la Ville. Ils seront associés à l'élaboration et au suivi des contrats de ville.

- *La concentration des territoires des Politiques de la Ville*

Le nombre de quartiers passera de 2 500 à 1 300. Ceux-ci seront définis en fonction de la pauvreté (concentration de 1 000 habitants sur un territoire donné dont les revenus sont inférieurs à 60 % du revenu médian). Les quartiers prioritaires remplaceront les zones urbaines sensibles, avec quelques avantages fiscaux.

- *Le passage de la Politique de la Ville à l'échelle de l'agglomération*

Le/la Président-e de l'agglomération sera co-pilote avec le/la préfet-te des Contrats de ville impliquant différentes communes.

- *Une meilleure implication des autres niveaux de collectivité territoriale (Conseil régional et Conseil général)*

L'ensemble des partenaires devront se mobiliser, chacun avec leurs moyens.

Une autre ambition de cette réforme consiste à remobiliser le droit commun de l'État et de ses différents secteurs ministériels, mais également du droit commun des différentes collectivités territoriales. Enfin, cette réforme vise à mettre en œuvre des contrats uniques qui associent mieux que par le passé les volets urbain, humain et le développement économique. Le nouveau programme de rénovation urbaine, doté de 5 milliards d'euros, dont la géographie sera connue en septembre prochain, doit s'intégrer dans les contrats de ville. Ainsi, la réforme de la politique de la ville ouvre des espaces intéressants permettant une meilleure implication des femmes dans la gestion et la transformation de leur environnement et de leur place dans l'espace public.



Lorsque j'ai découvert les marches exploratoires à travers l'exemple du Canada et différentes expériences internationales, je me suis demandé pourquoi cette initiative ne s'était pas propagée en France ? J'ai alors découvert qu'au début des années 2000, un certain nombre d'initiatives portées par le maire ou l'adjointe au maire s'étaient déroulées mais n'avaient finalement pas eu de véritable impact. En fait, pour transformer une situation, faire participer les femmes à l'élaboration d'un diagnostic d'environnement et leur donner vraiment la parole en mobilisant leur expertise du quotidien, il importe de se doter d'une méthodologie participative de mobilisation des femmes accompagnée par des acteurs institutionnels informés et impliqués. Chacun a une place importante à occuper dans le processus, qui se déroule en quatre temps :

- la préparation de la marche exploratoire ;
- la réalisation ;
- l'analyse de la situation et des propositions qui émergent ;
- le suivi des préconisations dans la durée et la mise en œuvre d'actions pour améliorer le vécu des femmes dans leur quartier.

Enfin, il importe d'organiser un dispositif de suivi suite à une marche exploratoire, au risque, dans le cas contraire, que la mobilisation des habitantes ne



débouche sur une frustration encore plus grande que celle qui préexistait avant l'élaboration du processus. Au-delà des questions de sécurité, l'intérêt premier de cette méthodologie tient au fait qu'elle constitue une démarche de démocratie participative genrée.

## ECHANGES AVEC LA SALLE

### *De la salle*

Les dix villes sont-elles déjà choisies ?

### *Serge NEDELEC*

Non. Nous privilégions les villes où le réseau France Médiation est implanté. Il importe en effet, dans cette expérimentation, que l'ensemble des données collectées puissent être analysées et comparées.

### *Véronique DUMORTIER*

A Champigny-sur-Marne, le réseau n'est pas présent.

### *Serge NEDELEC*

Si une structure de médiation sociale professionnelle est présente dans votre ville et intéressée par l'expérimentation, elle peut rejoindre le réseau.

### *Angelina CHAPIN*

Nous possédons à Arcueil un dispositif de médiation sociale. Nous avons d'ailleurs réalisé une évaluation portée par France Médiation. Je me suis donc rapprochée de ce réseau, dont je savais qu'il avait été mandaté pour ces expérimentations mais il m'a répondu que les dix villes étaient déjà sélectionnées.

### *Serge NEDELEC*

D'après ce que je sais, cinq villes ont déjà été sélectionnées. Dans le cas d'Arcueil, une interrogation se pose quant à son devenir dans la nouvelle géographie de la Politique de la Ville.





# MÉTHODOLOGIE DES MARCHES EXPLORATOIRES

# LES MARCHES EXPLORATOIRES POUR LA SÉCURITÉ ET LA LIBERTÉ DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC – PRÉSENTATION DU GUIDE DU CIV

Marie-Dominique de SUREMAIN  
Dominique POGGI

Cabinet Maturescence

*Marie-Dominique de SUREMAIN*

Je suis urbaniste, sociologue et féministe. Depuis une trentaine d'années, je travaille au croisement entre une vision genrée de mon métier et les conditions de vie et de travail des femmes. Mon expérience s'est déroulée en grande partie en Amérique latine.

Le travail autour des marches exploratoires et de la promotion des femmes comme actrices du développement local est né d'un mouvement d'idée qui a largement traversé l'Amérique latine où nous avons créé, dans les années 80, un réseau Femmes et Habitat. La préoccupation pour les quartiers populaires, les quartiers où l'Etat est absent a émergé simultanément dans différents pays. Les femmes ont joué un rôle particulier et important de compensation de toutes les crises de fonctionnement des services publics, que ce soit pour l'eau, la construction de logement ou les services urbains en général.

Dans ce contexte, sont nés un certain nombre d'outils, qui appuient la participation des femmes à la construction de politiques publiques et de politiques alternatives plus inclusives, où les habitant-e-s des quartiers trouvent leur place.

Dominique Poggi et moi-même travaillons au sein du cabinet Maturescence sur ces questions.

*Dominique POGGI*

Je travaille depuis de nombreuses années en tant que sociologue et formatrice sur les questions d'égalité hommes/femmes et d'empowerment, dans une approche de sociologie participative, de recherche/action.

Dans les années 2000, j'ai été amenée à coordonner une recherche-action pour que les femmes des quartiers sensibles de l'Est du Val d'Oise puissent établir elles-mêmes un diagnostic de leurs besoins, en partant du constat que la Politique de la Ville ne prenait pas suffisamment en compte cette dimension genrée. Dans ces quatre villes, les femmes, après avoir été formées à une méthode de diagnostic, à l'analyse et à la prise de parole en public, ont elles-mêmes réalisé des diagnostics qu'elles ont présentés aux décideurs. Cette expérience a fait l'objet d'un livre intitulé *Droit de cité pour les femmes*. La présentation de ce livre a été l'occasion d'une rencontre entre Marie-Dominique de Suremain et moi-même. Nous nous sommes aperçues que nous possédions la même philosophie et la même méthodologie de recherche-action genrée.

## I - LA MÉTHODOLOGIE DES MARCHES EXPLORATOIRES

### *Marie-Dominique de SUREMAIN*

A Toronto et à Montréal, un espace de concertation a été créé, où les acteurs de la société civile et les services de la ville ont travaillé ensemble pour mettre en place ces marches exploratoires. Des expériences similaires se sont développées à travers le monde. Dans un mois, le 7ème Forum mondial urbain se tiendra à Medellin (Colombie) et sera l'occasion de voir converger tous ces réseaux, qui se sont déjà rencontrés dans toutes les différentes conférences des Nations-Unis des années 90, notamment à Pékin en 1995 où une grande plateforme des réseaux internationaux engagés sur les questions « femmes, habitat et participation des habitantes, a été mise en place. Une grande conférence sur les établissements humains a été organisée l'année suivante. Le Forum mondial urbain, qui se tiendra en avril prochain en présence de 8 000 personnes, réunira toutes les grandes organisations mais également les mouvements d'habitant-e-s. Une Assemblée des femmes s'y tiendra.

Dans les années 90, les pays du Sud étaient davantage préoccupés par les questions d'accès à l'eau, au logement et aux services de base. La question des violences et de la sécurité est arrivée dans les années 2000.

Ce travail de marche exploratoire se situe dans la famille des diagnostics participatifs, qui permettent d'élaborer, sur le terrain, des diagnostics sur les causes environnementales, urbanistiques mais également sociales des violences dans l'espace public, sur lesquelles les actrices et acteurs conviennent d'agir ensemble. Il s'agit d'un processus faisant partie des revendications des femmes pour partager l'espace public, diminuer les stéréotypes et réduire les violences.

Je vous présenterai les quatre étapes d'une marche exploratoire, dont chacune a son importance pour ne pas en faire une action ponctuelle, sans incidence.

### La préparation

Je mettrai davantage l'accent sur la préparation avec les actrices même si, en amont, tout un travail de préparation institutionnelle est indispensable. Nous utilisons la cartographie sociale (cartes à grande échelle et cartes symboliques dessinées par les participantes etc.). Par exemple, à Montreuil, après trois ou quatre séances de travail avec un groupe d'alphabétisation, les personnes ont raconté leur quartier et la manière dont elles s'y déplaçaient. La cartographie sociale constitue également une façon de s'exprimer, d'organiser un débat horizontal, pas seulement pour les secteurs populaires mais pour les actrices et acteurs de tous niveaux. Lorsque les groupes sont très hétérogènes, le dessin permet de mettre tout le monde à égalité. Différents items sont représentés : d'où je viens ; où je vis ; mes trajets ; les points noirs ; les incidents ; le choix des lieux à explorer ; le choix des marcheuses ; etc. La cartographie sociale permet de définir les lieux qui posent problème aux femmes qui vont participer aux marches.

### La réalisation des marches

Plusieurs marches sont nécessaires pour explorer un site. Il importe de délimiter un espace qui ne soit pas trop grand et de répartir les rôles afin que les femmes

elles-mêmes réalisent ce diagnostic. A cette fin, il est nécessaire de leur apprendre à élaborer un diagnostic, à s'écouter, à diriger ou à travailler en groupe, à utiliser un questionnaire, à prendre des notes ou des photos, etc. Le diagnostic doit être écrit et illustré de photos et dessins. Il n'est pas uniquement centré sur la plainte ou la critique mais il émet un certain nombre de propositions, qui sont recueillies au moment de l'exploration elle-même et au cours des analyses qui suivent.

Nous utilisons un questionnaire très simple pour que les personnes puissent se l'approprier. D'autres, plus complets parce que fruits de nombreuses années d'expérience accumulée sont disponibles sur Internet, sur les sites des villes ou de certaines organisations de Montréal comme Femmes et villes international. Ce questionnaire part d'un sentiment général (vous sentez-vous bien ou mal dans cet espace), suivi de cinq ou six paragraphes classiques :

- savoir où l'on est et où l'on va (signalisation ; éclairage ; etc.) ;
- voir et être vu ;
- entendre et être entendue (la relation avec les personnes, la présence d'équipements et de commerces comme lieux ressources en cas de problème. On constate ainsi que la fréquentation par les hommes et les femmes n'est pas la même et aussi qu'elle n'est pas perçue de la même manière si on est un homme ou une femme. Les hommes ne « voient pas » par exemple que les bancs d'un square sont tous occupés par des hommes, puisque ce sont leurs semblables, cela va leur paraître normal. Les femmes par contre évaluent immédiatement les ennuis qu'elles pourraient risquer, si elles s'assoient au milieu d'un groupe d'hommes, même non agressifs ni menaçants. Les regards peuvent être suffisants pour les faire renoncer ;
- la fréquentation des hommes et des femmes, qui n'est pas perçue de la même manière selon le genre ;
- l'aménagement et l'urbanisme , par exemple les passages obscurs, les recoins, les tunnels, faits pour les piétons mais totalement anxiogènes;
- l'entretien et la propreté, qui sont les derniers éléments.

Les diagnostics se font avec différents groupes, de nuit comme de jour, sachant que les impressions sont différentes selon l'heure. Les quartiers périphériques ne sont pas uniquement concernés, même s'ils concentrent un certain nombre de problématiques. En centre-ville, des quartiers ne sont

pas mixtes et des chantiers, des recoins et des couloirs peuvent rendre la vie difficile.

## Débriefing et présentation publique

À la suite d'une marche, nous réalisons immédiatement un débriefing à chaud, par petits groupes. L'expérience ne consiste pas seulement à élaborer un diagnostic à destination des pouvoirs publics mais à explorer sa propre ville avec un regard neuf et un outil structuré. Elle transforme réellement la relation des personnes à leur espace. Viennent ensuite les étapes d'analyse, d'élaboration, de mise en forme, d'illustration avec des photos, afin d'établir un diagnostic écrit. Celui-ci est ensuite présenté aux élu-e-s et aux responsables de services, c'est-à-dire aux décideur-e-s des politiques publiques d'investissement, d'aménagement ou d'organisation de services dans la ville. Cette étape de concertation se fait sur le terrain, lors d'une marche où les actrices, les services techniques et les élu-e-s constatent ensemble, dossier en main, que les faits corroborent les écrits. Ce moment de convergence entre les différents acteurs, de diagnostic partagé, de rapprochement entre décideurs et citoyennes crée une dynamique favorable à la mise en marche de solutions concrètes.



Lors d'une expérience récente où toutes les étapes ont été scrupuleusement respectées, les femmes elles-mêmes ont présenté et négocié leurs propositions face au maire, aux élu-es et aux directeurs de services.. Dominique Poggi évoquera les méthodes de formation à la prise de parole en public car il n'est pas évident pour elles de passer du statut de simples usagères d'un espace, à un positionnement de citoyennes et négociatrices, face au maire, à une directrice des services techniques, à la personne responsable de la sécurité publique, etc.

Lors de ces négociations, les discussions portent sur ce qui est faisable ou non car il existe un écart entre l'ensemble des propositions qui émergent et les actions sur lesquelles une municipalité peut concrètement s'engager. Les municipalités sont souvent inquiètes, si elles s'engagent dans une dé-

marche participative, d'être débordées par des demandes auxquelles elles ne pourront pas répondre. Cette crainte se résout par la négociation, en présentant les propositions carte sur table et en obtenant des réponses sur ce qui est possible ou non de faire et à quelle échéance probable.

## Suivi des propositions et réalisation

Les habitantes apprennent à cette étape comment fonctionne la ville et comment sont prises les décisions. Les recommandations concernent autant l'humain, la participation citoyenne, que le « dur » c'est-à-dire l'espace public, l'espace privé et les équipements.

Quelques exemples :

- mixité de l'usage d'un square ou d'un café ;
- signalisation et éclairage (l'installation d'un éclairage provisoire sur un chantier proche du métro a pu être négociée à Montreuil, afin de supprimer les longs détours des femmes pour éviter un passage obscur ;
- promotion de noms féminins de rues ou d'un square ;
- diminution du harcèlement verbal envers les jeunes filles à la sortie d'un lycée ;
- toilettes publiques près du marché pour éviter le « détournement » d'un petit square ;
- tunnel inutilisé ;
- ouverture ou fermeture d'un passage ;
- rénovation d'un espace abandonné.

Il faut bien tenir compte aussi du décalage existant entre le temps des habitantes et celui de la ville pour cette étape de suivi. Si la ville et les habitantes ne se déconnectent pas, ce temps peut être mis à profit pour apprendre la manière dont fonctionne la ville.

Cette méthode s'inscrit donc réellement dans une démarche participative, afin de construire la citoyenneté, au quotidien, entre la ville et les habitant-e-s.

## II - LES CONDITIONS D'OPTIMISATION ET DE RÉUSSITE DES MARCHES EXPLORATOIRES

*Dominique POGGI*

Je vous présenterai quelques facteurs facilitant l'optimisation des marches exploratoires, en particulier à partir de l'expérience réalisée entre mars et novembre 2013 à Gennevilliers. La manière dont les marches se sont déroulées dans cette ville nous a particulièrement satisfaites, pour différentes raisons.

Le contexte local nous a permis de mener ces expériences au mieux. Il importe de pouvoir s'appuyer sur des associations ou des groupes de femmes engagés sur la question du droit des femmes. La présence d'une municipalité où existent déjà des instances participatives et une culture de la concertation facilite également la mise en place de telles marches. Nous avons également été aidées par l'existence de partenaires au sein de la municipalité, qui a elle-même manifesté une volonté forte de faire la ville avec les femmes. Nous avons d'ailleurs fait connaître cette démarche le 8 mars dernier, à l'occasion d'une journée intitulée « Faire la ville avec les femmes ».

Nous avons également eu la chance d'être soutenues par une chargée de mission aux droits des femmes extraordinaire, Nadhia Kacel, qui a permis une articulation permanente entre les différents types d'acteurs. Cette dernière a mobilisé les élu-e-s et les services de la ville, en transversale et dans la durée. Elle a régulièrement fait le lien entre les élu-e-s, les chef-fe-s de service et les habitantes et a assuré la coordination locale. En outre, nous avons très clairement partagé les responsabilités de chacun.

Un temps d'incubation est primordial. En l'espèce, il a permis d'organiser des réunions préalables avec les élu-e-s et les chargé-e-s de mission droits des femmes et tranquillité publique. Nous avons ensuite sensibilisé les actrices et acteurs de terrain (travaillant dans la médiation, les centres sociaux, etc.) : une formation a été organisée, de façon à ce qu'ils puissent ensuite devenir des relais auprès de la population. Ces personnes ont été formées aux finalités et aux méthodes. Elles ont également

réalisé un travail de cartographie. Enfin, le temps d'incubation a permis de réaliser une sensibilisation/formation auprès des services concernés. Toutes ces personnes ont donc été impliquées dès le départ, même si les femmes ont ensuite travaillé de leur côté. Le journal municipal a également été impliqué et a fait connaître la démarche. Il importe enfin d'appliquer rigoureusement une méthode de recherche/action participative et de permettre aux femmes d'engager une réelle réflexion sur le sujet. Ainsi, au moment de la réunion finale avec les élu-e-s, les participantes ont affirmé : « les femmes ont le droit de circuler partout où elles le souhaitent, sans se heurter à des limites qui leur seraient imposées sous prétexte qu'elles sont des femmes ».

Le cadre de recherche/action vise également à faire reconnaître les apports des femmes à l'urbanisme et au bien-vivre ensemble. Nous créons du lien, dans une dynamique de savoirs croisés. Nous mettons en commun les savoirs des personnes décisionnaires, des élu-e-s et des services de la ville avec les savoirs des femmes. Il s'agit de la reconnaissance de l'expertise d'usage. Il importe que les habitantes gardent la maîtrise tout au long du processus. Celles-ci sont accompagnées mais le diagnostic est établi à partir de leurs idées, leurs observations et leurs propositions. Les femmes doivent également pouvoir bénéficier d'une formation à la prise de parole en public, à la gestion du trac, à la mise en confiance, à l'animation de réunion et à la négociation.

A la dernière session, en octobre 2013, les marcheuses ont présenté l'historique. Une sortie s'est ensuite déroulée avec le maire, avant analyse des propositions autour d'une table. Le maire et les élu-e-s présent-e-s apportaient des arguments pour justifier de la faisabilité ou non des propositions, à court terme ou à long terme. Le suivi est ensuite fondamental. Nadhia Kacel nous a d'ailleurs annoncé que le collectif allait de nouveau se réunir prochainement.


Il est à noter que le maire et les élu-e-s présent-e-s ont félicité le groupe pour leur travail sérieux, tant en termes de méthodologie que d'apport d'un nouvel éclairage. Le maire a également encouragé le collectif à essaimer et à mobiliser d'autres femmes sur la question du droit à la ville à Gennevilliers. Ce groupe, qui a acquis des qualifications, peut donc devenir lui-même acteur de formation. Par ailleurs, l'idée d'un concours des cafés et commerces les plus accueillants et bienveillants envers les femmes

fait son chemin à Gennevilliers. Les responsables des services de la ville ont en outre considéré que cette démarche était très productive. A l'avenir, un critère d'égalité femmes-hommes sera pris en considération dans tous les appels d'offres et chantiers menés par la ville. Les solutions seront donc meilleures et inclusives. De plus, les femmes ont formulé des propositions par rapport aux chantiers, censés être provisoires mais qui durent en réalité longtemps. Les solutions favorables à un usage urbain sont souvent repoussées à la fin des travaux. Une réflexion sera désormais engagée sur l'aménagement pendant les travaux.

Le collectif, désormais reconnu et légitimé, suivra l'évolution des propositions. A chaque fois que des marches ont été réalisées, nous avons observé deux effets bénéfiques chez les habitantes : une prise de conscience des pratiques d'évitement ; une réappropriation de l'espace public.



# AU-DELÀ DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ, ANALYSE DE L'USAGE DE LA VILLE SELON LE GENRE

 Chris BLACHE  
Association Genre et Ville

J'ai cofondé l'association Genre et Ville en 2012. Je suis issue d'un métier de conseil en ethnologie et en ethnographie, combiné à une expérience féministe, puisque j'ai fait partie des débuts du mouvement La Barbe, qui constitue un véritable outil d'empowerment. Ces actions conjuguées nous ont aidées à construire Genre et Ville, dont la troisième thématique est l'urbanisme. La problématique regroupe les questions d'identité, de territoires et de flux sur et entre ces territoires.

Nous travaillons beaucoup sur la question de la peur des femmes en ville, qui revient de manière récurrente. Nous avons étudié les pratiques existantes, notamment les marches exploratoires, qui visent à prendre possession du territoire. Je ne m'étendrai pas sur leurs objectifs, qui ont été très bien expliqués, notamment la conjugaison des différentes actrices et acteurs sur le terrain.

Nous nous sommes toutefois demandé comment améliorer le guide. A cette fin, nous l'avons questionné sur un certain nombre de points, afin de proposer des élargissements autour de deux axes. A Genre et Ville, nous considérons que nombre de

peurs sont induites et nous nous demandons comment lutter contre.

Je ne peux faire l'économie d'un moment d'histoire sur ces peurs dans la ville. Pour faire court, je reviendrai au XIXème et à l'époque d'Hausmann, au moment où la ville s'est transformée et s'est nettoyée, sous prétexte d'embellissement. Un véritable travail a été réalisé en matière d'hygiène mais également de contrôle de la ville. Celle-ci en est devenue plus militaire et masculine.

La question de sécurité est prégnante de nos jours. S'il importe de la prendre en considération, il ne faut pas s'y limiter. A défaut, un certain nombre de critères sont contreproductifs. Par exemple, une étude réalisée sur Internet il y a deux ans, commanditée par JC Decaux, la RATP, Peugeot-Citroën et Natixis avait posé les questions de sécurité dans la ville de manière relativement basique, avec un impact toutefois important. Les différents acteurs ayant participé à cette étude en concluaient une forme d'aménagement de la ville conforme à ce



qu'ils pouvaient proposer, davantage d'éclairage, d'utilisation des voitures, etc., soit des mesures plutôt contreproductives. Genre et Ville questionne ce genre d'étude autour du biais de la sécurité.

Il existe un risque de stérilisation des espaces. Une action légitime et commune pour lutter contre le sentiment d'insécurité consiste à sécuriser les lieux : renforcer les éclairages ; se protéger des agressions en posant des grilles et des codes ; élargir et protéger les espaces afin d'offrir un maximum de visibilité. Je viens d'effectuer un travail sur les cours d'école à Lyon où des acteurs-rices nous ont affirmé que pour gérer les questions de sécurité, il était nécessaire de nettoyer. Toutes les zones de recoin ont ainsi été supprimées, alors qu'elles sont très appréciées des enfants. Pour mieux gérer, des zones facilement identifiables et lisibles sont créées. Nous essayons d'alerter sur cette lisibilité, peut-être trop primaire.

Selon nous, la sécurité dans la ville consiste plutôt à réintroduire de la vie dans la ville. Il est nécessaire de recréer des lieux, pas seulement avec la sécurité mais avec différents acteurs-rices de la culture et des aménagements. Les fonctions de la ville doivent être recréées, non par le nettoyage mais par une démultiplication des actions qui s'y passent. A ce titre, les jardins partagés sont un outil de démocratie locale extraordinaire. Dès lors que des zones de contact et non d'exclusion sont créées, tout le monde en bénéficie. La stérilisation des villes peut conduire, à l'inverse, à un cercle vicieux.

Je souhaite en outre porter votre attention sur la responsabilisation des femmes. Je ne vous contredirai pas sur la nécessité de ré-impliquer les femmes dans ces démarches, puisque c'est tout l'objet de Genre et Ville. Toutefois, en relisant les textes et le guide, nous avons trouvé un parallèle intrigant. Cette démarche confierait en définitif aux femmes le rôle de régulatrice de l'ordre, comme elles l'ont été au 19<sup>ème</sup> siècle. Il est nécessaire d'être vigilant, en confiant aux femmes la responsabilité de travailler dans l'espace public, de ne pas les repositionner dans ce rôle. D'après les textes, la démarche vise à « permettre aux femmes de devenir les protagonistes principales d'un processus d'amélioration de la sécurité de l'environnement, pour que l'inclusion profite à tous ». Les femmes ne doivent pas être renfermées dans un rôle de régulation de la société.

J'ai effectué un parallèle entre les textes expliquant

la démarche, où les femmes doivent apporter « un outil d'évaluation critique de l'environnement, une aide à la décision qui permette aux décideurs locaux de prendre des décisions au bénéfice de l'ensemble de la population » et un résumé d'éducation pratique de 1973 de Paule Caillaux, déléguée pour l'inspection des écoles primaires de filles. Dans ce résumé, des liens sont établis entre l'éducation à l'ordre et la formation du sentiment de culpabilité et des homologues profondes sont instaurées entre l'ordre dans le ménage, l'ordre dans la conscience et l'ordre du monde. Les femmes ne doivent pas être contraintes dans un rôle premier d'actrice sociale, avec des fonctions pacificatrices.

Je souhaitais donc vous alerter sur la manière dont est utilisé cet outil, très intéressant par ailleurs, qui ne doit pas enfermer dans des logiques sécuritaires. Par ailleurs, des hommes doivent également participer à ce diagnostic, peut-être dans des groupes séparés dans un premier temps. Il importe également de mettre en regard une expertise, afin d'alerter sur la reproduction des stéréotypes d'aménagement. Différentes solutions peuvent être apportées pour utiliser les biens communs de manière autre et sortir des espaces d'exclusivité.

Je reprendrai, pour terminer, les travaux d'Yves Raibaud à Bordeaux, qui montrent comment l'installation d'un skatepark sur les quais a créé une zone d'exclusivité masculine, qui a rompu la circulation de bienveillance existante. Il est très intéressant d'analyser les conséquences de la création d'espaces, afin de ne pas reproduire les stéréotypes.



# PRÉSENTATION DES EXPÉRIENCES DES MARCHES EXPLORATOIRES MENÉES PAR DES VILLES

**Nora IMERRADEN**  
**Leila RAMDANI**

Association les Drouaises  
de la ville de Dreux

**Sara LENOEL**

Responsable du pôle Prévention-  
Médiation de la Ville de Pantin

## *Nora IMERRADEN*

La ville de Dreux compte 31 610 habitant-e-s, dont plus de 3000 demandeur-e-s d'emploi. L'association Les Drouaises a été créée en 2008 dans un quartier dit sensible, devenu depuis ZSP, pour créer du lien et faire sortir les femmes de leur isolement. En 2009, nous avons été sollicitées par la ville pour participer aux marches exploratoires, ce que nous avons accepté. J'ai bénéficié moi-même de la formation, au cours de laquelle j'ai beaucoup appris. Habitante du quartier des Oriels, je ne me sentais pas en insécurité mais je n'avais pas pris conscience que j'effectuais des détours pour contourner certains endroits, tels qu'un bar fréquenté uniquement par des hommes.

Nous avons effectué une demande de subvention pour organiser des marches et mettre en place des chantiers, tels que la plantation de fleurs et de jardinières pour embellir les balcons. Stéphane Jolly,

le chef de projet du quartier des Oriels, nous a accompagnées de 2009 à 2012. Nous lui présentions nos propositions, qu'il allait lui-même défendre.

En 2011, plus de 300 000 euros ont été utilisés pour embellir le quartier, installer des bancs ou des jeux pour les enfants, avec un impact très positif. Notre demande de financement a été renouvelée en 2012. Des femmes sont venues déposer des CV pour travailler, ce qui était impensable au départ sachant que le quartier des Oriels n'est fréquenté que par des hommes. Nous avons réalisé un chantier sur un rond-point, où les jeunes brûlaient auparavant des voitures. Nous devons marquer les esprits et être visibles, en entreprenant une action sur ce lieu stratégique. Au début, nous prenions les photos du quartier à 7 heures du matin.

**Leila RAMDANI**  
Nous ne pouvions pas nous permettre de circuler à n'importe quelle heure au départ. Les habitants devaient d'abord apprendre à nous connaître et comprendre notre mission.

**Nora IMERRADEN**  
Tout s'est très bien passé ensuite. Des hommes sont même venus nous aider. Le rond-point n'a pas été dégradé et nous avons pu le fleurir et apposer du gazon. Nous y travaillons tous les ans. Notre problématique consistait davantage à récupérer l'espace public. Le guide des marches exploratoires fait bien mention de la fréquentation. Or notre quartier est fréquenté uniquement par des hommes. Nous avons donc décidé de créer une animation en face du bar en question, sur le thème de l'environnement, conformément au cinquième principe des marches exploratoires, « vivre dans un environnement propre et accueillant ». Nous avons pu sensibiliser la population, créer du lien, attirer des personnes d'autres quartiers, rencontrer les décideurs locaux, etc.

Cette animation, qui a eu lieu en avril 2013, nous a permis d'être plus visibles. Nous avons des difficultés à travailler avec les bailleurs. Depuis cette date, le contact est beaucoup plus facile. Les décideurs avaient peut-être besoin de reconnaître notre travail.

Si les premières marches ont connu un relatif succès, nous nous sommes retrouvées ensuite toutes seules alors que nous souhaitions réellement poursuivre nos actions. Je vis dans ce quartier avec mes deux fils ; je ne peux pas laisser le quartier en l'état. Des actions très simples, telles que la réalisation d'affiches ou des petits chantiers, peuvent être mises en œuvre.

Nous avons dû faire appel à des femmes d'autres quartiers pour nous apporter un regard neuf car avec l'habitude, certains faits nous étaient devenus invisibles. Nous avons donc inclus une moitié de femmes d'autres quartiers, ce qui nous a donné également l'occasion de véhiculer une meilleure image de notre territoire.

Il me semble que nous avons réussi notre challenge. Nous sommes présentes depuis 2009. Certains points restent difficiles, sachant que l'association est composée uniquement de bénévoles. Si les chan-

tiers que nous entreprenons sont de petite taille, ils nécessitent néanmoins un bilan et un suivi en aval. En outre, rien que la création d'un passage piéton exige un important travail en amont. Nous avons appris beaucoup sur le temps administratif.

Nous avons en outre été sollicitées par la ville de Dreux pour signer une convention « gestion urbaine sociale de proximité », afin d'assurer le lien social avec les habitant-e-s et les impliquer davantage dans leur environnement.

**Leila RAMDANI**  
Pour assurer le suivi, nous nous entretenons désormais directement avec la ville.

**Nora IMERRADEN**  
La mairie de quartier n'assurait pas nécessairement le suivi. Grâce à cette nouvelle convention, nous pourrions correspondre directement avec Dreux Agglo. L'OPH est prêt à nous recevoir à tout moment. Le travail est beaucoup plus facile aujourd'hui. Les villes d'Elbeuf et de Lille nous ont également sollicitées pour connaître le fonctionnement des marches.

Le guide est très simple d'utilisation mais des femmes impliquées doivent se mobiliser. Par ailleurs, lorsque nous parlons avec une femme de sécurité, elle évoque des problématiques de logement, d'enfant, etc. Un réseau de parentalité est présent à Dreux, avec lequel nous collaborons. Par exemple, des enfants en bas âge étaient laissés seuls jusque tard le soir dehors. Nous avons essayé de travailler avec ces familles. Les marches nous ont permis d'aborder plusieurs points. Du travail reste à faire mais nous sommes à présent reconnues et sollicitées.

Sara LENOEL

Nous avons mené deux marches exploratoires l'an dernier à Pantin, en partenariat avec le centre social des Quatre Chemins. Un double regard est important. En tant que pôle de prévention de la tranquillité publique, nous disposons des remontées de tous les actrices et acteurs de terrain (police municipale et nationale, médiateurs, etc.), qui nous faisaient part d'un certain nombre de constats sur le quartier, en termes d'incivilité plus que d'insécurité réelle. Un climat pouvait générer un sentiment d'insécurité, en particulier dans la population féminine, sachant que l'espace public est occupé très majoritairement par des hommes, en particulier en fin de journée et en début de soirée. Nous avons également bénéficié du regard de la démocratie participative et de la vie des quartiers à travers le centre social, qui a ciblé quelques habitantes particulièrement engagées, qui souhaitaient faire porter leur voix auprès des pouvoirs publics.

Nous avons décidé de réunir un groupe de huit femmes. Il importe que le groupe ne soit pas très conséquent pour que les marches soient les plus efficaces possibles. Nous avons essayé de constituer un groupe mixte, avec des femmes plus ou moins jeunes, actives ou retraitées et une femme handicapée.

Nous avons fonctionné de manière empirique et quelque peu dans l'urgence, pour différentes raisons : des raisons politiques mais également l'envie des femmes de s'exprimer rapidement. Nous n'avons pas eu le temps de faire appel à des actrices et acteurs extérieurs qui puissent nous apporter leur soutien et leur expertise. Nous espérons que ces premières marches seront reconduites, de manière moins expérimentale et pourquoi pas élargies à d'autres publics.

Je présenterai rapidement le Powerpoint qui a été utilisé pour la restitution publique en septembre 2013, où tous les services publics concernés étaient réunis (services techniques, aménagement, urbanisme, vie associative). Quelques élu-e-s étaient également présents mais globalement, ils-elles ne se sont pas beaucoup mobilisés pour cette première initiative. Nous espérons que leur participation sera meilleure à l'avenir.

Le quartier des Quatre Chemins est situé en ZSP, dans une zone très dense et encombrée, avec nombre de vendeurs à la sauvette, de personnes

migrantes arrivées suite aux révolutions arabes et qui sont très présentes dans l'espace public, d'habitats insalubres et de débits de boissons très actifs en soirée.

Nous avons défini deux parcours distincts, correspondant à deux entités très marquées, avec des populations différentes ne se rencontrant pas beaucoup.

## I - CONSTATS ET PRÉCONISATIONS

Nous avons fait deux types de constats au cours de la marche, l'un sur le rapport à l'espace et le second sur le rapport aux autres. Je ne reviendrai pas sur la méthodologie. Nous nous sommes beaucoup inspirés du guide méthodologique, en simplifiant légèrement les questionnaires, qui nous paraissaient complexes au départ.

### Le rapport à l'espace

Un certain nombre de points ont été identifiés par les habitantes :

- L'orientation

Parmi les éléments cités : manque de points de repère/signalétique dans le quartier, notamment pour indiquer les bâtiments municipaux ; insuffisance de cohérence visuelle entre les différents éléments ; éclairage ponctuellement insuffisant ou inadapté.

- La mobilité

Parmi les éléments cités : stationnements anarchiques de véhicules gênant les déplacements sur les trottoirs ; regroupements et occupations abusives de l'espace public (liées à des trafics de stupéfiants ou aux débits de boissons).

- La propreté et l'entretien

Parmi les éléments cités : nombreuses friches, chantiers, dépôts sauvages ; mauvais état des espaces publics.

Tous ces éléments génèrent un sentiment de mal-être dans le quartier.

Un certain nombre de photos ont été prises. Les visuels sont importants pour corroborer la réalité. Au moment de la formation, il est néanmoins nécessaire de bien préciser aux habitantes qu'aucune



personne ne doit être prise en photo. Des gens posent parfois des questions au cours de la marche. Il importe de prendre le temps de leur répondre.

Un certain nombre d'attentes et de préconisations sont ressorties :

- développer la signalétique verticale ;
- engager une réflexion sur un plan de circulation ;
- entretenir régulièrement le domaine public ;
- harmoniser et moderniser le mobilier urbain.

De manière générale, les femmes manifestent l'envie de vivre dans un quartier esthétique et soigné.

### Le rapport aux autres

En matière d'occupation de l'espace public, un certain nombre de points sont ressortis :

- absence de femmes en soirée ;
- regroupements de personnes, gênants ou insécurisants ;
- accessibilité des personnes handicapées ;
- circulation difficile des piétons ;
- occupations abusives de l'espace public ;
- problèmes de fermeture et d'occupation des espaces verts.

En matière d'animation dans le quartier, différents constats ont été établis :

- manque de lieux de rencontre et de convivialité ;
- nuisances sonores liées à l'ouverture tardive des débits de boissons et des commerces de bouche ;
- manque de liens intercommunautaires ;
- développement des fast-foods et boutiques de téléphonie.

Plusieurs attentes et préconisations ont été formulées :

- organiser des journées portes ouvertes et des actions collectives ;
- créer des lieux de rencontre où les femmes se sentent bien (un travail est en cours avec différents partenaires, dont un lieu de spectacle, qui propose d'ouvrir ses portes aux femmes avant les représentations) ;
- développer l'accessibilité à la culture ;
- développer les ateliers d'alphabétisation ;
- aménager un secteur piétonnier ;
- réfléchir à la gestion d'occupation des terrains en friches (actions temporaires telles que street art,

jardins partagés, etc.).

Il importe, dans les réunions préparatoires, de circonscrire les actions qu'il sera possible de réaliser, en termes matériel et temporel. A défaut, nous créons des attentes et des frustrations.

## II - LES SUITES

Nous rencontrons actuellement l'ensemble des services concernés, afin d'examiner, sur la base du diagnostic, les actions qu'ils peuvent proposer à court, moyen et long terme. Nous reviendrons vers les habitantes avec ce calendrier pour le retravailler, afin d'aboutir à une seconde restitution publique avant la fin du second semestre, avec le maire et tous les élu-e-s concernés et mettre en pratique les propositions qui auront été actées.





**DISCUSSION**

### Chris BLACHE

Nous observons sur le terrain que l'étau législatif nous bloque beaucoup. Les modélisations, qui sont par ailleurs indispensables, nous imposent des contraintes nous empêchant d'engager des actions à court et moyen terme sur le terrain. Peindre un passage piéton soi-même relève du militantisme ou de l'activisme, plus ou moins bien perçu. Quelles sont les marges de manœuvre en termes de « desserrage » de l'étau législatif ? De nouveaux outils sont-ils envisageables à travers la réforme de la Politique de la Ville ? La gestion urbaine de proximité nous permettra-t-elle d'être plus réactifs ? Nous touchons du doigt la nécessité de flexibilité au niveau local.

### Serge NEDELEC

La législation permet d'ouvrir de nouveaux espaces. La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine introduit par exemple les Conseils citoyens. Ces espaces de concentration, portés par l'État, sont amenés à se développer dans le cadre des contrats de ville.

La période électorale s'achèvera prochainement. Les contrats de ville devront alors être construits. Cette démarche participative genrée constitue un outil intéressant à mobiliser dans le cadre du diagnostic des futurs contrats de ville. Chacun et chacune ne pourront pas décider des actions qu'il souhaite entreprendre. Notre société ne fonctionne pas ainsi. Reste que des processus de définition de priorités, à la fois à l'intérieur de l'État et à différents niveaux de collectivités territoriales, sont en cours. Il s'agit d'une opportunité à saisir pour permettre aux femmes d'exprimer leurs besoins et leurs perceptions de l'environnement et de mieux les faire prendre en compte, afin d'apporter des améliorations. Les exemples de Dreux et de Pantin nous montrent qu'il est possible d'agir. La marche exploratoire constitue une méthode pour pouvoir objectiver ce qui pourrait être transformé pour se sentir mieux dans un quartier, en introduisant un regard de femmes.

Je souhaite par ailleurs réagir à la remarque de Chris Blache, qui suggérait que les marches ris-

quaient de repositionner les femmes dans un rôle d'ordre public. Tel n'était pas du tout l'objectif de ce guide. Nous partons d'une situation où les femmes ne sont pas invitées. Cette méthode permet aux femmes de s'inviter à des processus de décision pour qu'elles puissent apporter leur propre perception. Les hommes, surreprésentés dans les instances de décision, ont l'occasion, à travers cette démarche, d'entendre d'autres voix. De la confrontation entre ces différentes perceptions peuvent naître des progrès. Il peut être intéressant d'organiser des marches exploratoires d'hommes ou d'autres publics en complément mais ce n'est pas exclusif. Dans la situation actuelle, il nous semblait utile de promouvoir ces marches.

### Marie-Dominique de SUREMAIN

J'ai beaucoup apprécié les présentations d'expériences, qui illustrent les principes que nous avons esquissés. Avec cette démarche, je pense qu'il n'y a pas de risque d'enfermer les femmes dans leur rôle traditionnel. Une expérience telle que celle des Drouaises nous montre bien qu'elles ont construit un vrai processus d'empowerment. Réoccuper et s'attaquer à l'entretien d'un rond-point « privatisé » par un groupe du quartier, a permis à cette organisation de femmes de toucher à des problématiques sociales lourdes. Et le plus fort est qu'elles ont gagné du terrain, en réoccupant l'espace d'une façon profitable pour tous.

Le risque d'instrumentalisation peut exister, il faut être à l'écoute de ce genre d'avertissement, mais l'expérience des marches montre qu'en faisant confiance aux femmes et en soutenant leurs initiatives, on les voit gagner en envergure et grandir comme citoyennes.

Toutes les phases que dont elles ont témoigné peuvent être analysées comme un processus de démocratisation et « d'empouvoirement » des femmes, au sens québécois du terme. Votre exposé est très riche et nous souhaitons que les démarches de ce type fleurissent.

**Imerraden NORA**

Je vous remercie. Nous avons connu des moments difficiles. Nous sommes heureuses de pouvoir en parler aujourd'hui. Nous avons beaucoup appris. Au départ, les hommes ont très mal pris que des femmes travaillent sur le rond-point puis ils sont venus nous aider. Grâce à cette initiative, nous avons pu obtenir de la visibilité. Nous avons à cette occasion été sollicités par une école de maternelle, qui a par la suite créé une association de parents d'élèves.

**Serge NEDELEC**

Je me rappelle les prémices de la mobilisation à Dreux. Lors d'une réunion publique dans le cadre du Conseil national des villes où ces marches exploratoires ont été présentées, l'une des responsables de service de la mairie s'est engagée à mettre en œuvre cette démarche. Elle a alors recherché, dans les différents quartiers, sur quels acteurs elle pouvait s'appuyer. La mairie est présente depuis le début du processus et l'association est devenue son alliée.

**Clémence PAJOT**

Continuez-vous à mener des marches exploratoires ou votre œil est-il suffisamment aiguisé pour pouvoir vous en passer ?

**Nora IMERRADEN**

Les marches exploratoires comprennent cinq principes. L'année dernière, nous nous sommes appuyées sur le cinquième, vivre dans un environnement propre et accueillant, compte tenu des problèmes du quartier en termes de tri sélectif et d'encombrants.

Nous abordons des thématiques différentes à chaque fois, avec des publics différents, en termes de tranche d'âge notamment. Nous avons fait appel une année à la mission locale pour recruter les habitantes. Nous utilisons tous les réseaux dont nous avons besoin pour mener ces marches exploratoires. Reste que nous possédons désormais un œil suffisamment aiguisé pour « explorer » en permanence dès que nous marchons.

**Leila RAMDANI**

Ce projet nous a ouvert beaucoup d'horizons et

nous intervenons désormais dans différents quartiers de la ville.

**Sara LENOEL**

Il me semble que la parole des habitant-e-s constitue un bon outil pour sortir de certains freins liés au fonctionnement de l'administration, notamment le cloisonnement et la concurrence entre les services. Cette parole extérieure et objective rassemble tous les actrices et acteurs et les services sont obligés de travailler ensemble, de manière transversale.

**Clémence PAJOT**

J'entends à travers votre intervention que l'expertise d'usage des habitantes est reconnue.

**Chris BLACHE**

Je ne souhaitais pas critiquer les marches exploratoires mais alerter sur la nécessité de ne pas s'enfermer dans une certaine logique. Cette notion d'expertise d'usage, sur laquelle travaille beaucoup Genre et Ville, nous semble être un excellent outil de transversalité.

A l'occasion de mon étude sur les cours d'école à Lyon, j'ai pu voir qu'un travail avait été mené avec les enfants et les Robins des villes. Des espaces ont été négociés mais lorsqu'il a été repris par les services techniques, le projet a été retransformé pour aboutir à un résultat impraticable pour les enfants. Nous perdons une part importante de ce travail participatif suite aux différents rouages administratifs. Les échanges doivent être maintenus le plus longtemps possible pour ne pas se laisser enfermer dans une grille qui enlève beaucoup de ce travail de terrain. Des étapes doivent être rajoutées systématiquement, pour éviter que la parole initiale se perde.

**Dominique POGGI**

Je souhaite réagir par rapport au risque soulevé de transformer les femmes en ménagères de l'espace public ou en super gardiennes de l'ordre. Nous nous adossons, dans notre méthodologie, à un certain nombre de points philosophico-politiques et à des études sociologiques variées sur la question du droit à la ville pour les femmes. Il s'agit d'un préalable à la méthodologie. Lorsque nous présentons





les marches exploratoires, nous expliquons en premier lieu que le droit à la ville est un droit citoyen, qui n'est pas respecté, en présentant les éléments de recherche sociologiques qui l'attestent et les pistes possibles. L'objectif est de rendre les femmes actrices et de promouvoir un réel droit citoyen. Souvent, les propositions faites bénéficient à toutes et tous.

#### Francisca MIRANDA

Les enquêtes abordant la question des violences faites aux femmes montrent que les femmes sont plus exposées, dans l'espace public, aux violences verbales, ce qui rend compte d'un espace public extrêmement sexiste, inégalitaire et discriminatoire. Comment les marches exploratoires peuvent s'articuler avec d'autres initiatives visant à la lutte contre le sexisme, dans les écoles ou par le biais d'animation ? Par ailleurs, comment procéder, lors des marches exploratoires, pour amener à déconstruire la peur chez les femmes ? Souvent, cette peur est influencée par des débats politiques ou des stéréotypes fondés sur la religion.

#### De la salle

Les marches exploratoires permettent de mettre rapidement en contact des usagères, avec une expertise globale de leur territoire, et des services cloisonnés. L'aspect transversal s'impose alors aux services.

#### Clémence PAJOT

L'objectif initial des marches exploratoires est souvent de lutter contre l'insécurité et le sentiment d'insécurité. Est-il atteint ?

#### Nora IMMERRADEN

Comme je l'ai dit, je ne me sens pas en insécurité dans mon quartier. En revanche, je ne me sentais pas à l'aise dans un autre quartier. Nous avons fait en sorte d'impliquer des femmes extérieures pour véhiculer une meilleure image de notre territoire. Nous avons réussi, sachant qu'auparavant, ces femmes ne venaient pas seules chez nous. Reste que nous n'avons pas encore réussi à nous réapproprier certains secteurs. Du temps est nécessaire.

#### Leila RAMDANI

Nous nous sentons plus en sécurité à partir du moment où l'espace public est réinvesti par les femmes.

#### Clémence PAJOT

Quid du sexisme ?

#### Nora IMMERRADEN

Nous ne sommes pas confrontées à des actes sexistes dans notre quartier.

#### Leila RAMDANI

Il s'agit davantage du sentiment d'insécurité que de la violence elle-même. Un attroupement d'hommes provoque un malaise, même en l'absence de violences verbales. Des hommes nous ont même rejointes ou félicitées.



#### Sara LENOEL

Les articulations sont difficiles à Pantin, en l'absence d'une chargée de mission droits des femmes. Les initiatives sont quelque peu isolées mais nous essayons de les regrouper et de les rendre plus cohérentes. Par exemple, nous avons organisé récemment un colloque sur les jeunes et l'espace public à destination des professionnel-le-s, avec une table-ronde consacrée aux jeunes femmes et l'espace public. Nous nous sommes rendu compte que des stéréotypes étaient également véhiculés par les professionnel-le-s en interne. Nous cherchons à élaborer un plan global de formation, à destination des publics mais également en interne, afin de véhiculer un message cohérent et constructif.

#### De la salle

Avez-vous ressenti l'impact de ces marches par rapport au sentiment d'insécurité ?

#### Sara LENOEL

Nous nous sommes aperçu, au fil des marches, que les femmes avaient des points de vue différents, dont la confrontation pouvait amener certaines d'entre elles à modifier leur regard sur le quartier. Des femmes se sont par exemple rendu compte que leurs peurs n'étaient pas nécessairement fondées. Elles prennent également connaissance d'initiatives qu'elles ignoraient. Un regard plus objectif en ressort. Cette démarche permet donc également de pointer ce qui fonctionne et de mettre en

valeur différentes initiatives. S'agissant du sentiment d'insécurité en lui-même, nous ne possédons pas de chiffre précis.

*Marie-Dominique de SUREMAIN*

Je souhaite signaler quelques ressources. Un très bon article de Marylène Lieber et de l'INED « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines » permet d'analyser le lien entre les violences dans l'espace privé et dans l'espace public.

Le sentiment d'insécurité des femmes provient de toutes les injonctions sociales qu'elles ont reçues, leur faisant comprendre que l'espace public n'est pas réellement leur espace et qu'elles sont, de ce fait, responsables de tout incident qui peut leur arriver. Il ne provient pas des faits relevés par la police mais de toutes les injonctions que nous avons reçues. Dans sa cartographie initiale, l'équipe de Drancy avait d'ailleurs expliqué que le seul regard des hommes devant un café créait une barrière, notamment pour les jeunes filles.

Par ailleurs, le Forum européen sur la sécurité urbaine (EFUS) a réalisé une base d'expériences et études, consultables en ligne, sur les bandes de jeunes dans l'espace public. J'y ai participé et effectué une synthèse des expériences et recherches autour du thème « genre et bandes de jeunes ».







**Centre Hubertine Auclert**  
**Centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes**

✉ [contact@hubertine.fr](mailto:contact@hubertine.fr)

☎ 01 75 00 04 40

f [/hubertine.auclert.centre](https://www.facebook.com/hubertine.auclert.centre)

🐦 [@CentreHubertine](https://twitter.com/CentreHubertine)

**[WWW.HUBERTINE.FR](http://WWW.HUBERTINE.FR)**